



Projet Lemma - Communiqué de presse

Tunis le 17/12/2018

## Mieux connaître les Tunisiens du monde afin de renforcer les liens et davantage les mobiliser dans le développement du pays

**Le projet Lemma, en partenariat avec l'OCDE, a présenté « Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens » une étude inédite sur les émigrés tunisiens dans les pays de l'OCDE le 17 novembre 2018 à Tunis.**

Riche en données et en analyses, **l'étude « Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens » a été réalisée par l'OCDE en partenariat avec le projet Lemma, projet qui soutient le partenariat pour la mobilité signé en 2014 entre la Tunisie et 10 pays européens. Cette contribution majeure constitue un véritable outil d'aide à la décision et à l'action publique en faveur de l'engagement des émigrés tunisiens dans le développement du pays.** Sur cette base, et grâce aux expériences accumulées en matière de mobilisation des diasporas, il est possible de **formuler des recommandations pertinentes en termes de politiques publiques afin de renforcer les liens avec les émigrés et de mobiliser leurs compétences** au profit du développement de la Tunisie. L'étude s'appuie sur la base de données de l'OCDE sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), complétée par de nombreuses autres sources de données nationales et internationales.

### Aperçu de l'étude en quelques lignes

#### Effectifs et lieux de résidence des émigrés tunisiens

En 2015-2016, les pays de l'OCDE comptaient 630 000 émigrés tunisiens et 83 % d'entre-eux résidaient en France, en Italie ou en Allemagne. 76 % d'entre eux sont encore en âge de travailler. L'effectif des émigrés tunisiens dans les pays de l'UE avoisine les 500 000, et la majorité d'entre eux ont encore moins de 35 ans.

#### Tendances récentes de l'émigration tunisienne

Entre 2000-2013, les flux migratoires de la Tunisie vers les pays de l'OCDE ont augmenté de 74% (près de 27 000 par an). Depuis 2013, les flux migratoires légaux de la Tunisie vers les pays de l'OCDE sont stables (25 000 par an). En 2016, la Tunisie occupait la 62e position parmi tous les pays d'origine en termes de flux migratoires à destination des pays de l'OCDE. Les migrations de la Tunisie vers les pays de l'OCDE restent dominées par des flux familiaux, mais les migrations pour motif professionnel augmentent depuis quelques années et les flux d'étudiants vers les pays européens de l'OCDE ont quant à eux doublé depuis 2008 (plus de 6 500 permis délivrés en 2016-2017). Ainsi, la part des Tunisiens dans le total des permis délivrés pour motif d'études par la France a atteint près de 6 % en 2017, ce qui fait de la Tunisie le quatrième pays d'origine des étudiants étrangers originaires de pays tiers en France, derrière le Maroc, la Chine et l'Algérie.

#### Caractéristiques sociodémographiques de la diaspora tunisienne

Le contraste entre le niveau d'éducation des descendants d'émigrés tunisiens et les émigrés tunisiens est marqué. Dans les pays de l'OCDE, 47% des émigrés tunisiens présentent un niveau d'éducation faible. Toutefois, ce niveau tend à augmenter et l'on constate, par ailleurs, que 77% des descendants d'émigrés tunisiens ont un niveau d'éducation intermédiaire ou élevé. Les émigrés tunisiens récents sont majoritairement jeunes et qualifiés ; la question des opportunités d'emploi est le principal motif incitant les Tunisiens à souhaiter quitter leur pays.

#### Situation des émigrés tunisiens sur le marché du travail

Les situations des émigrés tunisiens sur le marché du travail sont hétérogènes selon les pays d'accueil : en Amérique du Nord ou en Suisse, les émigrés tunisiens ne rencontrent pas de difficultés sur le marché du travail, tandis que dans leurs principaux pays de destination européens (France, Italie ou Belgique), les émigrés tunisiens ont des taux d'emploi relativement bas et des taux de chômage relativement élevés. Toutefois, les émigrés tunisiens diplômés du supérieur ne rencontrent pas de difficultés supplémentaires à valoriser leurs diplômes par rapport aux personnes nées dans le pays. Ce résultat suggère une assez faible prévalence de la discrimination envers les émigrés tunisiens diplômés du supérieur, de même qu'une relative efficacité des accords de reconnaissances des diplômes tunisiens à l'étranger.



## Liens entre la Tunisie et sa diaspora : migrations de retour & contributions économiques

Au total, on peut estimer que l'effectif total des tunisiens de retour âgés de 15 ans et plus résidant en Tunisie en 2014 était de l'ordre de 60 000, dont 20 000 revenus après 2009. Deux tiers d'entre eux résidaient auparavant dans un pays de l'OCDE. À leur retour, les émigrés tunisiens occupent souvent des emplois complémentaires de ceux occupés par le reste de la population. Les tunisiens de retour hautement qualifiés jouent à ce titre un rôle clé et il est indispensable de valoriser au mieux leurs compétences. Les tunisiens de retour, mais aussi les émigrés tunisiens résidant encore à l'étranger, contribuent également au développement économique de la Tunisie au travers de leurs transferts de fonds, de la création d'entreprises ou d'investissements, qui sont des moteurs clés de la création de nouveaux emplois.

## Séance d'ouverture de l'évènement, en présence de :

**Monsieur Mohamed Trabelsi**, Ministre des Affaires Sociales

**S.E Monsieur Olivier Poivre d'Arvor**, Ambassadeur de France en Tunisie

**S.E Monsieur Riccardo Mosca**, Conseiller Politique, Délégation de l'Union Européenne

**Monsieur Jean Christophe Dumont**, Chef de la division des migrations internationales, OCDE

## A propos du projet Lemma

Le projet Lemma découle du Partenariat pour la Mobilité (PPM), signé le 3 mars 2014 entre l'UE (dix de ses États membres) et la Tunisie vise à garantir une bonne gestion de la circulation des personnes. Dans ce contexte, le projet Lemma apporte une assistance technique aux institutions publiques tunisiennes en lien avec la migration, dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire (SNM) de la Tunisie. Le projet Lemma œuvre sur trois thématiques complémentaires, déclinées en composantes :

- Composante 1 : Migration de travail et mobilité professionnelle
- Composante 2 : Mobilisation de la diaspora au service du développement local et régional
- Composante 3 : réinsertion économique et sociale des migrants de retour

D'une durée de 3 ans (mars 2016-février 2019), **le projet Lemma est mis en œuvre par Expertise France, en partenariat avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Pour financer le projet, l'Union européenne mobilise un budget de 5 millions d'euros.**

[www.lemma.tn](http://www.lemma.tn)

Contacts presse :

**Ichraf MAHMOUDI, Stratégies Conseil Tunis**

[ichraf@strategiesconseil-tn.com](mailto:ichraf@strategiesconseil-tn.com)

Tél. : 93 953 476

**Nora BEN HASSEN, experte communication**

[commNora@gmail.com](mailto:commNora@gmail.com)

Tél : 56 341 371

**Sofiane MEHIAOUI, Expert Migration & Développement,  
Expertise France**

[Sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr](mailto:Sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr)

Tél : 50 333 287